



**synapse**

Réseau national des acteurs  
de l'écologie industrielle et territoriale

# ESSAIMAGE DE SYNERGIES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

## MUTUALISATION DE LA FABRICATION DE PELLETS

Mise en place sur un territoire d'une **unité de fabrication mobile de Pellet bois à partir de résidus et coproduits** tels que :

- La sciure des producteurs qui ne la valorise pas
- Les déchets verts
- Les sarments de vignes
- Les palettes
- Le marc de café
- La paille
- Les résidus de céréales
- ...

Facilité de mise en œuvre



Durée de mise en œuvre



Coûts d'investissement



Moyens humains mobilisés



Bénéfices environnementaux



## MISE EN OEUVRE

### ACTEURS À IMPLIQUER

- Producteurs de « matières résiduelles » :
  - Copeaux et sciure : menuiseries, seconde transformation du bois.
  - Déchets verts : collectivités, paysagistes, ...
  - Autres spécificités : marc de café en grande quantité, sarments de vignes, palettes déclouées, ...

- Consommateurs de pellets en local :
  - Autoconsommation
  - Chaufferies collectives

# 2

acteurs à mobiliser a minima  
pour faire une boucle

# 3

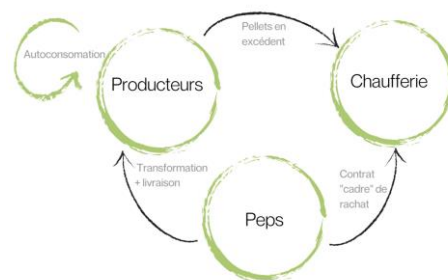
acteurs avec le coordinateur et  
organisateur PEPS

### ACTEURS-TIERS : PEPS sur le territoire des Pays de Savoie

Niveau d'implication



Identification, des acteurs, études de faisabilités, accompagnement, mise en place, suivi



## ILS L'ONT FAIT !

**Bruno Châtaignons, PDG de PicBois**

Mise en fonctionnement de démonstration de l'unité mobile PROXIPEL sur les sciures de production du groupe Pic bois en Octobre 2022. Environ 10tonnes /an valorisées





**synapse**

Réseau national des acteurs  
de l'écologie industrielle et territoriale

**ESSAIMAGE DE SYNERGIES**

**D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE**

## LES ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE

M-6

### IDENTIFIER

Définir la zone de chalandise  
Faire une études de gisements  
Études de débouchés compatibles  
Etude de Faisabilité

M-3

### IMPLIQUER

Rencontre des différents acteurs producteurs  
de bois (+ calcul du nombre de jours / mois  
d'intervention)

Rencontre les chaufferies utilisatrices et  
calculs de leurs besoins

Faire signer des lettres d'intention de  
commande

M-1

### ACCOMPAGNER

Adapter la solution à chaque  
producteur et consommateurs

J-7

### METTRE EN PLACE

Venir à la demande sur chaque  
site avec l'unité mobile PROXIPEL  
+ fournir les pellets aux utilisateurs  
de proximité identifiés

J



**synapse**

Réseau national des acteurs  
de l'écologie industrielle et territoriale

# ESSAIMAGE DE SYNERGIES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

## CADRE JURIDIQUE

Faire en sorte que les matières n'entrent pas dans le cadre juridique du déchet.

Nécessité que la sciure provienne d'un bois de catégorie A : sans aucun traitement.

S'il s'agit d'autres co-produits, voir les réglementations concernant chacun des intrants.

## MODÈLE ÉCONOMIQUE

### CLIENTS CIBLES

Producteurs de matières et collectivités

### TARIFS

Variable dû à l'évolution du tarif des énergies et en fonction de la qualité de des pellets.

Travail à façon : base de 2000 € / jour d'intervention avec la machine (environ égal à 10 tonnes de pellets /jours)

Les Collectivités peuvent avoir un impact sur le prix, si elles veulent développer la biomasse sur leur territoire.

### CHOIX DU PORTEUR DE BÉNÉFICIER D'UNE RETROCESSION

Le concept est conçu pour être duplicable d'un territoire à l'autre

À voir les modalités avec PEPS

## POINTS DE VIGILANCE

Qualité des matières entrantes

Quantités suffisantes pour faire intervenir la machine = besoin de stockage

Utilisation d'une technologie nouvelle, retour d'expériences en attente

Des tests sont à réaliser lorsqu'il s'agit de matière spécifiques et nouvelles

## BENEFICES DE LA SYNERGIE

### Indicateur 1 : économique

Co-produit : en tirer de nouveaux bénéfices en revendant les pellets bois.

### Indicateur 2 : écologique

Donner une utilité énergétique à la sciure et autres co-produits et ne pas gaspiller les ressources.

Évite de transporter de la sciures humide (poids)

Substituer aux énergies fossiles des chauffages collectifs.

Le bilan carbone de l'opération est très favorable comparativement à la production de Pellet avec les technologies de référence (10 à 15 gCO<sub>2</sub>e/kwh vs 31gCO<sub>2</sub>e/kwh base ADEME)